

## Bulletin d'information

### MAI 2019

#### Les accords que nous avons signés :

- NAO,
- Egalité professionnelle (Travailleurs handicapés et Diversité),
- QVT

#### Nos revendications :

- Augmentation des forfaits de déplacement,
- Revalorisation de toutes les astreintes,
- Maintien du surclassement des véhicules pour les cadres,
- Revalorisation systématique des salaires minimum,
- Ouverture de négociation relative au remboursement de frais de santé (Mutuelle ASF)

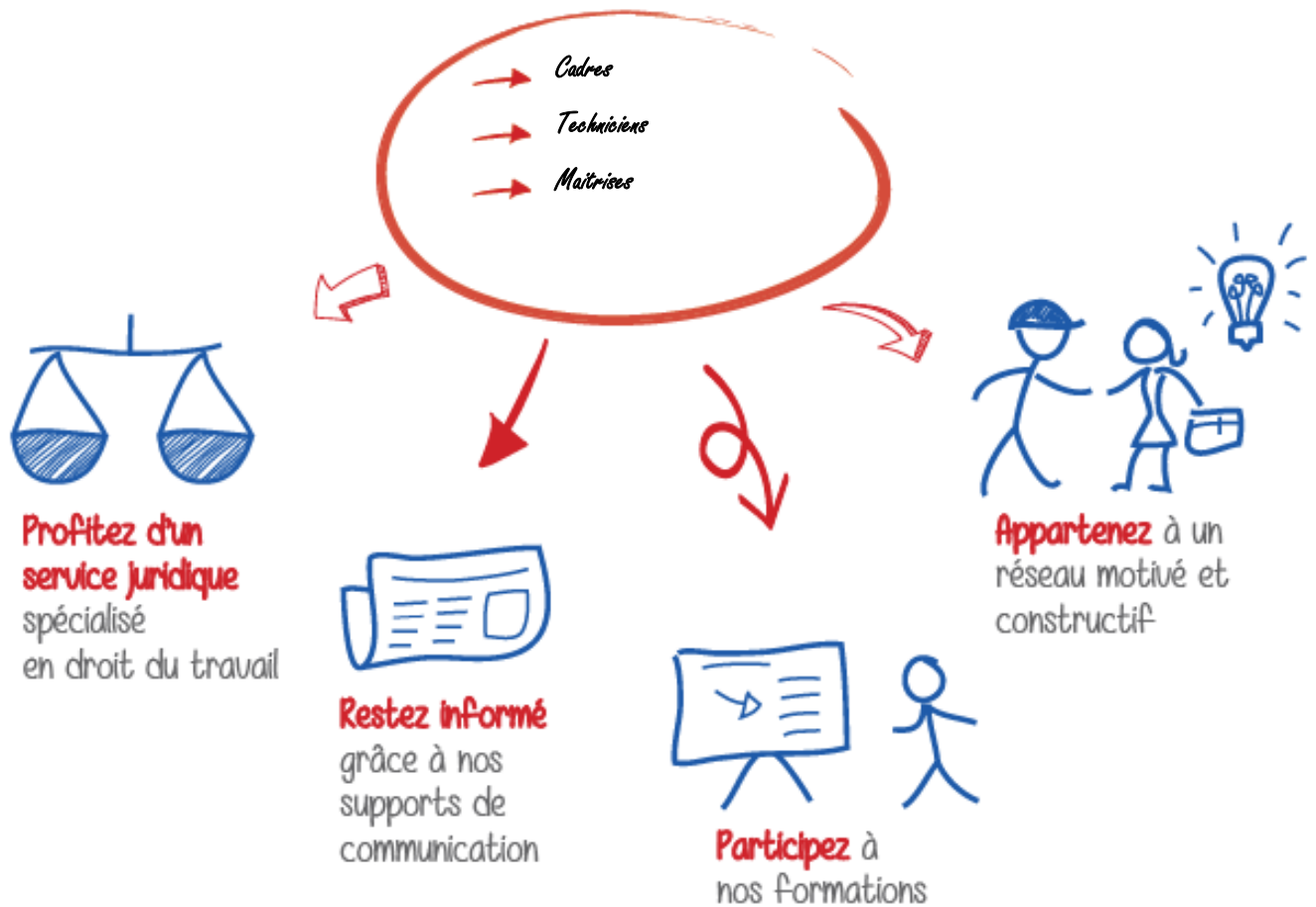
La CFE-CGC est la seule organisation syndicale représentative dans tous les établissements où elle a présenté des listes. Elle a progressé de 23,93 % par rapport aux élections de 2013.

La CFE-CGC reste active pour défendre les intérêts des salariés en général et de l'encadrement en particulier, aujourd'hui dans les CE et le CCE (demain dans les CSE).

Aussi, pour que la défense de vos intérêts puisse davantage être prises en compte, il faut que les prochaines élections de novembre 2019 nous apportent une plus forte représentativité dans les collèges cadre et maîtrise.

**Plus nous serons nombreux,  
Plus nous pèserons pour vous représenter et défendre vos idées.**

# Rejoignez-nous !



Notre démarche est participative et orientée vers l'action pratique.

[www.cfecgcbtpasf.org](http://www.cfecgcbtpasf.org)